



Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2018 de Clinamen

Date de l'AG : samedi 14 septembre 2019, 15h-19h

Lieu : bergerie, 65 avenue Waldeck Rochet, 93120 La Courneuve

Rédactrice du CR : Héloïse Queudeville-Leboeuf, h.queudeville@live.fr

Participants

Présents à l'AG		
NOM	Prénom	Droit de vote
ANCEL	Laure	Non
AZZOUZ-WEISWALO	Sofia	1
BOURASSOL	Matthieu	1
BOURASSOL	Henri	1
CAPELLE-CLARENS	Sylvie	1
CHEVALIER	Lise	0
DE SAINT-HUBERT	Arthur	1
DEMARBAIX	Laure	1
DUBREUILH	Léa	1
DUBREUILH	Julie Lou	1
FERCOQ	Robin	0
FEVRE	Marc	1
KRAJCOVIC	Michel	1
KUDELKA	Karelle	1
LEMAITRE	Maud	1
LETERRIER	Guillaume	1
LITTLE	Jonathan	1
MENDES	Salomé	1
NIVET	Julien	1
OTHRANI	Iblissem	0
PATROS	Théo	1
PINEAU	Éléonore	0
PUPIER	Benoît	0
QUEUDEVILLE LEBOEUF	Héloïse	1
SAUVE	Noémie	1
VILBOUX	Stéphane	0
CORNIOU	Marie-Anne	Oui <input type="checkbox"/> procuration Julie Lou
TOTAL	26 présents	20 votants

Seuls les adhérents de l'année 2018 seront autorisés à voter (1 adhérent = 1 voix) car les décisions de l'AG sont relatives aux activités 2018 de l'association. Ainsi, sur les 26 présents, 19 personnes disposent du droit de vote.

Marie-Anne CORNIOU est excusée. Elle donne pouvoir, par procuration, à Julie Lou DUBREUIL.
La majorité des votants permettant l'adoption d'une décision soumise au vote établie à 11 voix.



Ordre du jour

- Présentation du Rapport d'activité 2018
- Vote du rapport d'activité
- Présentation des comptes 2018
- Vote des comptes 2018
- Prospectives et proposition du comité de direction pour l'année 2019
- Présentation des candidats au renouvellement de leur mandat et des éventuelles personnes cooptées (5 min chacun)
- Définition des orientations prioritaires pour l'association
 - Partageons-nous toujours les mêmes objectifs en 2019 qu'à la création en 2012?
 - Qui fait quoi?* : répartition tâches entre administrateurs, habitants et bénévoles.
- Election du comité directeur

I) Rapport d'activité 2018

1) La bergerie, au parc et à l'extérieur

Présentation du Rapport d'activité 2018 par Julie Lou DUBREUIL via un diaporama disponible en annexe du compte-rendu. Il contient un ensemble d'informations complémentaires par rapport au compte-rendu.

Relations avec le Parc départemental :

- Mise à disposition de la bergerie pour Clinamen dans le cadre d'une convention départementale de 5 ans avec le Parc G. Valbon ; services réalisés en retour par Clinamen ;
- Initialement, l'installation de Clinamen dans le Parc découle d'une volonté politique locale ; pourtant, les élus ne donnent pas suite aux invitations à participer aux manifestations de Clinamen ;
- Clinamen est difficilement inclus dans la programmation du parc (les fêtes sont la plupart du temps gérées en autonomie) ;
- Auparavant, une réunion par mois avec Agnès Leroy, employée du Parc ; depuis son départ, de moins en moins de contact avec la Direction du Parc ;
- Il apparaît nécessaire de renouer un contact plus régulier avec la Direction du Parc afin de faciliter la cohabitation Clinamen/équipe du Parc, la vie de la Bergerie et de mieux faire connaître ses activités et son fonctionnement à l'équipe du Parc.

☐ Reprise de réunions régulières avec l'équipe du parc (bilan des activités passées et projets en cours) à envisager par le Comité directeur.

- Pâturage en parcours ;
- Parcelle expérimentale à gérer (cf. diaporama p. 19). L'objectif est de mesurer l'évolution qualitative et quantitative de la parcelle soumise au pâturage ; elle ne doit donc pas être laissée à l'abandon. Elle fait l'objet de relevés tous les deux ans en juin par un agent du MNHN.

☐ S'assurer que la parcelle expérimentale soit régulièrement pâturée par le troupeau.

- Pâturage hors du parc : un nouveau parcours inauguré en 2019 à Garges-lès-Gonesse ;
- Transhumance hors du parc :
 - o Fête des savoir-faire : transhumance gérée par les bergers bénévoles (12 avec 4 repérages) ;
 - o Transhumances principalement assurées par Bergers urbains ; Transhumance de grand ampleur en 2018 : Enlarge your Paris ; Inauguration de la ferme Caillard de Bondy.



Fête de la Laine 2018 réalisée avec la Fanfare de la Briche ; démonstration de la richesse de la toison des moutons ; « ils portent toutes une prairie dans leur toison ». La laine est triée et pesée. Rien de particulier n'a été réalisé avec la toison 2018. Elle est stockée à la bergerie. La communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne a donné à Clinamen 18kg de toisons noires (race Noire du Velay) pour des expérimentations (mélange de couleurs).

En 2019, Clinamen a été contactée par Tina, tisserande et professionnelle des arts du spectacle. Elle s'installe en Ariège, près de l'installation où la laine des moutons de Clinamen est lavée. Elle vient régulièrement à Paris et travaillera sur la laine à ces occasions.

Fête des foins (cf. bilan p. 38 et s. du diaporama). Le Parc a interdiction de laisser des foins sur place (risque incendie), c'est pourquoi tout est évacué sans attendre. Le foin est étendu dans le jardin de la bergerie pour sécher. Il n'est pas possible de récupérer davantage de foins par manque d'espace supplémentaire de séchage. Cela représente 3 mois d'autonomie pour le troupeau.

2) Le projet de champignonnière : myciculture sur rondins

Robin FERCOQ, bénévole de Clinamen, a récupéré en 2017 quelques troncs fraîchement coupés dans le parc. Débitées en section de 1m, les rondins ont été préparés (trous et entailles), inoculés avec du mycélium afin d'y cultiver pleurotes, pholiote et shiitake. Maigre récolte en 2018. Amélioration en 2019. Les rondins sont entreposés derrière la bergerie, l'endroit est cependant trop sec.

Une fois que le mécanisme de culture est en place, un rondin peut produire pendant 3 à 4 ans, soit encore 2 à 3 ans de récolte possible sur les troncs préparés. Le total des récoltes correspond en général à un dixième de la bûche en volume.

□ Robin propose aux bénévoles intéressés de s'associer à lui pour réaliser un arrosage hebdomadaire des rondins. Il doit s'agir d'un arrosage lent.

3) La gestion collective du troupeau

- Un outil de gestion du troupeau a été inventé en aide à la décision sur le devenir des bêtes. Il prend la forme de cartes, sorte de pièces d'identité pour chaque mouton, à replacer dans des cases correspondant au devenir de la bête (reproduction, bergerie, abattoir, etc.).
- En 2018, la viande de 3 vieilles a fait l'objet d'une expérimentation : elle a été découpée à la bergerie suite à l'abattage. L'objectif était de désosser, dénervé, dégraisser et découper la viande en dés de 4cm (ce que l'abattoir ne fait pas) afin que le charcutier renommé Emmanuel Chavassieux puisse réaliser des saucisses. Expérience intéressante, mais compliquée. Quinze litres de bouillons ont été cuisinés avec les os. Des tests culinaires ont été réalisés avec les grattons. Ce fut un échec.

4) L'hébergement et les visites

Confer bilan p. 63 et s. du diaporama.

Un groupe de personnes en situation de handicap du Centre d'accueil de jour de Dugny se rend chaque mardi matin à la bergerie afin de participer à son aménagement et à son entretien. En 2019, les personnes



travailleront davantage autour de la laine.

5) Les prestations de Clinamen

Pour rappel, la bergerie n'accueille pas que des moutons. Il y a également des poules, des pigeons, des paons et les chiens.

Clinamen assure par convention une prestation d'entretien d'un hectare à l'université de Villetaneuse qui court jusqu'à fin 2022. Aujourd'hui, l'entretien n'est pas optimal. Ce lieu est pourtant essentiel à Clinamen, en particulier au troupeau pour les périodes de reproduction.

□ Il est nécessaire que les bénévoles se rendent également à Villetaneuse pour répondre au besoin de main-d'œuvre et s'occuper des béliers Eugène et Marcel (parfois aussi des brebis) qui séjournent là-bas.

6) La fin de Mund Gawi

Mund Gawi est un projet auquel Clinamen s'est associé, et qui s'est éteint en 2018. Créé en 2014, le projet s'inscrivait dans le cadre de la COP21 et consistait à faire connaître des savoirs faire.

Dans ce cadre, Guillaume avait notamment réalisé un atelier jardinage sur la Place de Saint-Denis, sans grand succès.

7) Le bilan de la CUMA

Confer bilan de Guillaume en annexe, présenté lors de l'AG.

La CUMA correspond à un fonds d'outils et d'équipements mis à la disposition des adhérents de Clinamen sous forme d'emprunt ou de location.

□ Il serait nécessaire de réaliser un inventaire car plusieurs outils disparaissent régulièrement et la gestion de la CUMA est défaillante. Le rangement des outils doit être respecté.

□ Idéalement, il faudrait désigner un magasinier pour la CUMA qui aurait pour rôle de gérer le fonds, vérifier que chaque chose figure à sa place, etc.

□ En hiver, le fonds nécessite une maintenance (entretien des outils).

La CUMA dispose toujours d'un tracteur à vendre.

5000 à 6000€ sont dépensés chaque année pour l'achat de matériel et d'outils aux fins de la CUMA.

8) Le bilan du jardin de Villetaneuse

Confer bilan de Guillaume en annexe, présenté lors de l'AG.

Fin 2018, 8606 heures de bénévolat ont été comptabilisées pour la culture maraîchère et des vignes à Villetaneuse.



9) Le bilan des vignes de Villetaneuse

Bilan des vignes présenté par Marc FEVRE.

En 2018, 2500 pieds de vignes ont été plantés. Seuls 300 pieds ont résisté.

En 2019, le gel a été problématique pour les jeunes pieds plantés.

Première vinification en 2018 à Villetaneuse avec 6 litres. En 2019, c'est 150 litres de raisins qui ont été vinifiés. Les premières levures ont tardé à démarrer.

Un mélange de raisins issus des jardins des bénévoles et sympathisants de l'association a été réalisé sur une cuvée de 30 litres.

2019 peut être considéré comme l'année de démarrage des récoltes.

□ En avril 2019, forte démotivation sur la culture des vignes ; besoin de mobiliser de nouveau les bénévoles.

10) La FACAC

Bilan de la FACAC présenté par Noémie SAUVE.

La FACAC (Fond d'Art Contemporain Agricole de Clinamen) est un **fonds d'œuvres d'art contemporain en lien avec l'écologie**, appartenant à Clinamen. Il dispose d'une page sur Facebook sur laquelle sont présentées les œuvres du fonds. Ce fonds est géré par Noémie SAUVE. Les pièces du fonds sont stockées au domicile de Noémie dans le 15^e arr. à Paris.

Le but du fonds est d'exposer, de montrer les activités de la ferme et de ses participants et de remettre en question les pratiques agricoles à travers l'art. La vente des œuvres n'est pas le but recherché aujourd'hui ; il s'agirait plutôt de les louer pour des expositions/événements.

Le fonds doit s'enrichir, autrement dit, il doit intégrer de nouveaux travaux et œuvres. Plusieurs actions peuvent être réalisées à cette fin :

- Noémie envoie des appels à dons d'œuvre sur des réseaux professionnels d'artistes.
- Volonté d'inviter des artistes à la ferme pour qu'ils créent de nouvelles œuvres avec les ressources et les outils de la ferme.
- En 2020, le Musée de l'Homme organise une exposition intitulée « Manger » à laquelle la FACAC pourrait participer.

□ Noémie propose de présenter la FACAC plus en détails aux adhérents et intéressés de Clinamen à l'occasion d'une prochaine AG ou à un autre moment.

Le rapport d'activité 2018 a été approuvé par vote à l'unanimité des votants.



II) Bilan financier 2018

Comptabilité 2018 réalisée par Guillaume.

Voir document PDF: "Compta 2018 globale sans la caisse repas 2018

Comptabilité 2019 sera réalisée par Julie Lou.

Les comptes 2018 ont été approuvé par vote à l'unanimité des votants, à l'exception d'une abstention.



III) Renouveaulement du Comité directeur

Organisation de l'association

Le Comité directeur prend les décisions pour les affaires courantes de Clinamen. C'est l'instance qui organise la vie de l'association. Sa composition est définie dans les statuts de l'association : 3 à 15 personnes élus par les adhérents réunis en assemblée. Il se réunit une fois par mois au minimum. Les membres du Comité exercent leur responsabilité de façon collégiale.

En dehors de cette instance, chaque projet est coordonné par un chef de projet :

- Robin FERCOQ pour la culture des champignons ;
- Guillaume LETERRIER pour la CUMA ;
- Marc FÈVRE pour la culture des vignes ;
- Noémie SAUVE pour la FACAC ;
- Yanis SALACHAS pour la fabrication de bières.

Aujourd'hui, il n'existe pas de commissions thématiques au sein de l'association.

Renouveaulement du Comité directeur

En 2018 et jusqu'au 13 septembre 2019, le Comité était composé de 5 membres :

- Julie Lou DUBREUIL
- Marc FEVRE
- Salomé MENDES
- Guillaume LETERRIER
- David L'HOTE

David L'HOTE ne souhaite pas être renouvelé en tant que membre du Comité directeur.

Les candidats au Comité directeur sont :

- **Julie Lou DUBREUIL** : Co-fondatrice, historiquement au Comité directeur, résidente permanente à la bergerie. En 1850, 75% de la population travaillaient aux champs ; à quel moment et comment allons-nous tous devenir agriculteurs, en tenant compte de l'évolution de notre environnement et de nos rythmes de vie ? Clinamen apparaît comme une plateforme d'expérimentation, un espace de développement des compétences.
- **Guillaume LETERRIER** : Co-fondateur, historiquement au Comité directeur, résident permanent à la bergerie. Comment réussir à gérer en commun et à partager un espace et transmettre nos savoirs ? ; attaché au système collaboratif (plutôt qu'au système associatif salarial) ; enjeux : partager également les tâches administratives ; envisage de se retirer progressivement de Clinamen d'ici un à deux ans, donc enjeux de transmissions forts.
- **Marc FEVRE** : Résident permanent, arrivé il y a 3 ans pour le projet vignes essentiellement afin de mettre en œuvre une production vivrière de vin. Pour autant, ce projet ne peut pas reposer sur les épaules d'un seul bénévole ; enjeux : mobiliser autour du maraîchage et des vignes.
- **Salomé MENDES** : Bibliothécaire à temps complet, habite à Saint Denis, arrivée en février 2017 pour sortir les moutons ; juin 2018 entrée au Comité directeur ? Clinamen, c'est une façon de vivre le territoire autrement ; contact avec les animaux ; volonté de partager une expérience singulière.
- **Arthur DE SAINT-HUBERT** : Nouveau candidat ; ingénieur dans le traitement de l'eau chez Véolia ; a



grandi dans une ferme, famille d'agriculteur. Volonté de partager, de s'ouvrir ; plutôt engagé auprès du troupeau ; considère qu'il y a une marge de progrès en termes d'efficacité pour l'avancement des projets de l'association.

- **Sylvie CAPELLE-CLARENS** : Nouvelle candidate, retraitée de l'informatique nouvelle. Deux jours par semaine à la bergerie, auprès des moutons ; a encore des choses à apprendre, mais aussi des choses à apporter.

L'Assemblée a décidé à l'unanimité des votants de procéder à l'élection du Comité directeur par un vote secret sur papier. Chaque votant dispose d'un bulletin sur lequel :

- Il n'inscrit rien s'il souhaite s'abstenir de vote ;
- Il est inscrit le nom de chaque candidat : le votant est invité à rayer le nom du candidat qu'il ne souhaite pas élire ; si le votant ne raye aucun nom, cela signifie qu'il souhaite élire au Comité l'ensemble des candidats qui se sont présentés.

19 votants comptabilisés à l'heure du vote.

Suite au vote et à son dépouillement en présence de l'assemblée, **les 6 candidats au Comité directeur ont été élus** par l'Assemblée comme suit :

- Guillaume : 19
- Julie Lou : 19
- Marc : 14
- Salomé : 19
- Arthur : 18
- Sylvie : 19
- Abstention : 1



IV) Projets 2019 et orientations pour l'association

1) Le projet de fabrication de bières artisanales

Yanis SALACHAS Guillaume LETERRIER et Arnaud Paillard développent un projet de fabrication de bières qui s'appelle BIÈRES.

Pour plus de détails, regardez les dates relatives au projet rapportées sur le groupe secret Facebook Clinamenade, sinon, aller sur le site Internet Clinamen.

2) Quel prix pour la viande au détail en 2019 ?

Trois bêtes à abattre dans les prochains jours.

Augmentation des prix significative entre 2017 et 2018.

Rappel des prix 2018 de l'antennais :

- Gigots 35€/kg
- Epaule 30€/kg
- Côtelettes 30€/kg
- Collier 25€/kg
- Poitrine 25€/kg
- Abats 10€/kg

Les questions suivantes sont soumises au vote de l'assemblée, à main levée. La proposition qui remporte le plus de voix est adoptée.

- Faut-il distinction les prix entre la viande d'agneau (- de 1 an) et d'antennais (de 1 à 1,5 an) ?

8 votants sont favorables à ce que la viande d'agneau soit plus cher que celle d'antennais ; 4 votants s'abstiennent.

Il est donc décidé que la viande d'agneau sera vendue plus cher que celle d'antennais.

- Quelle plus-value pour le prix de l'agneau par rapport au prix de l'antennais ?

- + 5% : 0 voix
- + 10% : 2 voix
- + 15% : 10 voix
- + 20% : 0 voix

Il est donc décidé que la viande d'agneau sera vendue 15% plus cher que celle d'antennais.



- Combien doit être vendue la viande d'antennais en 2019 ?

Le même prix qu'en 2018 : 12 voix
Le même prix qu'en 2017 : 0 voix
Le prix du marché de l'agneau bio élevé en Ile-de-France : 0 voix
Un pourcentage du prix du marché : 0 voix

☐ Il est donc décidé que la viande d'antennais sera vendue aux mêmes prix qu'en 2018.

Prix de la viande au détail pour le second semestre 2019

Partie du mouton	Prix viande Antennais en €/kg	Prix viande Agneau en €/kg
Gigots	35,00	40,25
Epaule	30,00	34,50
Côtelettes	30,00	34,50
Collier	25,00	28,75
Poitrine	25,00	28,75
Abats	10,00	11,50

3) Quel prix 2019 pour la location des moutons

☐ Il est décidé que le prix de location des moutons demeure inchangé en 2019.

4) Quel prix de location des outils de la CUMA ?

Les propositions suivantes sont soumises au vote de l'assemblée, à main levée. La proposition qui remporte le plus de voix est adoptée.

- +1€ par prix : 0 voix
- Hausse basée sur un indice d'inflation : 1 voix
- Les prix demeurent inchangés : 10 voix

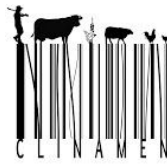
☐ Il est décidé que les prix de location des outils de la CUMA demeurent inchangés en 2019

5) Convention de mise à disposition

- Le Parc ne veut pas couper d'arbres donc pas d'agrandissement de la bergerie envisageable selon la Direction.
- La mise à disposition de l'espace Bergerie et des locaux associés au parc de la Courneuve court jusqu'au 1er janvier 2022. Quid de l'avenir de Clinamen après cette date.
- Aujourd'hui, d'après Julie Lou, il n'existe pas de projets concurrents de Clinamen souhaitant s'installer sur le Parc. La question reste toutefois à étudier. La concurrence peut provenir plutôt d'activités sportives (orientation de développement forte du Parc).

☐ Une commission chargée de travailler sur l'avenir de Clinamen après 2022 est créée.

- Son rôle est de travailler sur la recherche de résidence, le dossier de renouvellement du bail de mise à disposition, etc.
- Elle rendra compte de ses travaux d'avancement au Comité directeur et à l'assemblée générale.
- La commission est composée de Julie Lou DUBREUIL, Julien NIVET, Salomé MENDES, Héloïse QUEUDEVILLE LEBOEUF, Marc FEVRE.



6) Habitants permanent à la ferme

- Dans le fonctionnement actuel, les permanents sont tenus de réaliser pour 2h/jour de travail pour les tâches quotidiennes, 2 permanences/semaine et être présents 1 dimanche tournant.
- Cet investissement correspond à un équivalent loyer qui n'est pas en phase avec le travail à réaliser.
- Il apparaît utile de réaliser un bilan des moyens humains nécessaires pour assurer les tâches quotidiennes qui incombent aux personnes permanentes de la bergerie. Ce bilan permettra de réévaluer (certainement à la hausse) le temps horaire journalier nécessaire.
- **Noémie SAUVE et Théo PATROS se portent volontaires pour identifier les tâches à réaliser et établir un bilan afin d'en rendre compte au Comité directeur de novembre 2019.**

7) Communication

La communication à Clinamen est différenciée selon les activités :

- Communication jardin – vignes principalement par SMS et mail
- Communication bergerie via le groupe fermé « Clinamenade » sur Facebook
- = deux autres groupes fermés : « Clinamen research » regroupant les stagiaires et scientifiques associés à Clinamen et « Clinamen FACAC » pour le fonds d'art contemporain.

Il en résulte que le niveau d'information des adhérents est inégal et partiel. Il est nécessaire d'améliorer la communication en optimisant les outils à disposition.

Les propositions suivantes sont soumises au vote de l'assemblée, à main levée. La proposition qui remporte le plus de voix est adoptée.

Création d'un groupe Facebook Clinamen général : 3 voix + 3 abstentions

Ouvrir le groupe « Clinamenade » à l'ensemble des adhérents qui le demandent : 6 voix + 3 abstentions

Créer un groupe fermé « Clinamen jardin – vignes » : 5 voix + 3 abstentions

☐ Une commission chargée de réfléchir à des outils de communication plus adaptés est créée.

- 11 voix pour la création de cette commission ; 1 voix contre.
- La commission rendra compte régulièrement de ses travaux d'avancement au Comité directeur et présentera un bilan des outils disponibles (réalisé par Stéphane et Théo) à la prochaine AG
- La commission est composée de Stéphane VILBOUX, Théo PATROS, Héloïse QUEUDEVILLE LEBOEUF et Maud LEMAITRE.



8) Abattage des bêtes

Aujourd'hui, les bêtes sont abattues par égorgement, sans étourdissement électrique.

Héloïse QUEUDEVILLE LEBOEUF s'interroge sur le bien-être animal dans le cadre de cette pratique et propose à ce titre de creuser le sujet (avantages et inconvénients de la pratique) et d'en rendre compte à l'occasion de la prochaine assemblée générale.

9) Tampon usufruit au jardin

Le Tampon usufruit (TU) est un crédit pour le travail accompli par un bénévole dans le jardin ou les vignes de Clinamen. Un TU = une heure de travail

Pour faire la vendange, 100 TU, pour participer à la vinification, il faut disposer à minima de 300 TU annuels.

Fin de l'assemblée générale vers 19h.

L'Assemblée générale de Clinamen pour le bilan de l'année 2019 sera organisée durant le premier trimestre 2020, afin de décider des projets de l'année 2020.